



Direction de la Culture

LE PRINTEMPS DE DUCONTENIA DUKONTENIAKO PRIMADERA

SAINT-JEAN-DE-LUZ // DONIBANE LOHIZUNE

RÈGLEMENT

Article 1 : OBJET

La Ville de Saint-Jean-de-Luz organise, une exposition-concours du 29 avril au 21 mai 2023 au sein de la villa et du Parc Duconténia.

Article 2 : CONDITIONS GENERALES

Le concours est ouvert aux artistes majeurs. Chaque candidat présente une seule œuvre parmi les disciplines suivantes : peinture, sculpture, photographie.

Article 3 : JURY

La sélection des œuvres exposées et le palmarès du concours sont confiés à un jury souverain, dont les décisions sont sans appel.

Le jury est composé d'un Président, professionnel du monde artistique, d'un élu représentant la ville de Saint-Jean-de-Luz, ainsi que d'une personnalité qualifiée de chaque discipline exposée.

Article 4 : DROIT D'ACCROCHAGE

Aucun droit d'accrochage n'est requis.

Article 5 : CONDITIONS TECHNIQUES DE L'ŒUVRE

Toutes les **techniques picturales** sont admises et aucun thème n'est imposé. Toute copie sera refusée.

Conditions impératives pour toutes les œuvres :

La signature doit être cachée, le nom et les coordonnées de l'auteur doivent figurer au dos de l'œuvre.

PEINTURE

- L'œuvre est présentée sans cadre (cache-clous ou minces baguettes sont recommandées). Compte tenu des contraintes de certaines techniques et supports, un encadrement discret (baguette de 3cm maximum) est toléré.
- La dimension horizontale de l'œuvre est comprise entre 60 cm et 100 cm
- L'œuvre doit être sèche et dotée d'un système d'accrochage efficace compte tenu de sa surface et de son poids (piton, ficelle, crochet...).

SCULPTURE

- La dimension horizontale de l'œuvre est comprise entre 0 et 30 cm (socles 100 x 33x 33 cm)

PHOTOGRAPHIE

- La dimension horizontale de l'épreuve de lecture photographique est de 20 x 30 cm, accompagnée impérativement d'une version numérique de l'œuvre permettant un tirage numérique d'extérieur (exposition sur totem situé dans le parc Duconténia) : résolution : 300 dpi / format du tirage de sortie portrait : 80 cm largeur x 100cm hauteur ou paysage 80 cm largeur x 60 cm hauteur)

Article 5 : INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription ci-dessous doit parvenir **le mercredi 12 avril 2023 au plus tard**.

- par courriel à : direction.culture@saintjeandeluz.fr

- **par courrier** : Salon de Ducontenia - Hôtel de ville - Place Louis XIV– 64500 Saint-Jean-de-Luz

Les bulletins incomplets ne seront pas retenus. Les recommandés seront refusés.

Les candidats recevront un accusé de réception de leur inscription par courriel à partir du 14 avril 2023.

En l'absence de réponse, il appartient au candidat de contacter la Direction de la culture (05 40 39 60 88)

Article 6 : RECEPTION DES ŒUVRES

Les œuvres sont déposées au rez de chaussée de la Villa Ducontenia, avenue André Ithurralde (entrée côté parc) le **Lundi 24 avril de 13h30 à 19h**.

Article 7 : PALMARES ET VERNISSAGE

Les œuvres sélectionnées seront exposées et participent au concours qui est doté de 4 prix par la Ville de Saint-Jean-de-Luz :

- **Prix de Peinture : 1000 euros**
- **Prix de Sculpture : 1000 euros**
- **Prix de Photographie : 1 000 euros**
- **Prix du Printemps : 500 euros**

Des mentions sont décernées aux œuvres particulièrement remarquées par le jury.

Le palmarès sera présenté lors du vernissage de l'exposition **le vendredi 28 avril 2023 à 19h**.

Tous les artistes inscrits y sont invités.

Article 8 : RETRAIT DES ŒUVRES

Les candidats seront avisés des décisions du jury par courriel **le mardi 25 avril 2023**.

- **Les candidats non sélectionnés** devront retirer leur œuvre le **mercredi 26 avril de 13h30 à 17h30**
- **Les candidats sélectionnés** retireront impérativement leur œuvre le **dimanche 21 mai de 19h à 20h** ou le **lundi 22 mai de 14h30 à 17h30**.

Aucune œuvre ne pourra être retirée hors de ces créneaux.

Article 9 : RESPONSABILITES

Les dommages susceptibles de survenir pendant l'exposition sont couverts selon les conditions du contrat d'assurance souscrit par la ville. Le transport de l'œuvre est à la charge et aux risques de l'artiste. Il est décliné toute responsabilité à l'égard des œuvres non retirées dans les délais impartis.

Article 10 : ANNULATION

Au vu des contraintes liées aux conséquences de la pandémie de Covid 19, la Ville se réserve le droit d'annuler la manifestation afin de se conformer aux mesures gouvernementales. Les candidats seront avertis par courriel.

RAPPEL DES DATES 2023

- Date limite des inscriptions : **Mercredi 12 avril 2023**
- Dépôt des œuvres : **Lundi 24 avril 2023 de 13h30 à 19h**
- Rendu Décision du jury : **Mardi 25 avril 2023 à 18h**
- Retrait des œuvres non sélectionnées : **Mercredi 26 avril 2023 de 13h30 à 17h30**
- Vernissage et palmarès : **Vendredi 28 avril 2023 à 19h à la villa Ducontenia**
- Retrait des œuvres sélectionnées : **Dimanche 21 mai de 19h à 20h ou lundi 22 mai de 14h30 à 17h30**



Direction de la Culture

LE PRINTEMPS DE DUCONTENIA DUKONTENIAKO PRIMADERA

SAINT-JEAN-DE-LUZ // DONIBANE LOHIZUNE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom.....

Année de naissance (pour les- de 35 ans) Portable

Adresse.....

Code postal Ville Pays.....

Courriel :.....

Visuel + Titre de l'œuvre	Discipline	Technique	Format (Hauteur x Largeur) en cm	Valeur d'assurance
	Peinture <input type="checkbox"/>			
	Sculpture <input type="checkbox"/>			
	Photographie <input type="checkbox"/>			

Toutes les mentions sont obligatoires

La présente inscription implique l'acceptation sans réserve du règlement ci-dessus
'Lu et approuvé', le/...../ 2023 – Signature

Bulletin à renvoyer avant le 12 avril à : direction.culture@saintjeandeluz.fr

ou PRINTEMPS DE DUCONTENIA - Direction de la Culture - Hôtel de ville - Place Louis XIV - 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ
Renseignements : 05 59 51 61 65 – 05 40 39 60 88